



Lettre du Pays de Haute Mayenne

N° 18 Spécial « Révision de la Charte de Pays »

Vers une nouvelle Charte de Pays...

Questions à Jean Pierre BERNARD-HERVÉ, Président du Pays

La Charte de territoire, c'est l'expression d'un projet commun et partagé par l'ensemble des acteurs publics et privés du territoire pour les dix prochaines années.

Cet outil d'aménagement et de développement du territoire traduit la vision du territoire, de son évolution souhaitée et des moyens à mettre en œuvre pour y parvenir.

La stratégie d'actions définie dans le projet de territoire découle du diagnostic établi en amont et elle est adaptée aux enjeux du territoire. C'est une démarche prospective visant à construire et à poser les bases de ce que devrait être notre territoire en 2020.

La 1ère Charte de Pays en 2001 marquait l'acte de naissance du Pays de Haute Mayenne. Quel a été son impact dans l'élaboration et le suivi des politiques publiques de Haute Mayenne jusqu'à aujourd'hui ?

La charte a constitué une feuille de route, une sorte de guide sur les enjeux prioritaires et les types d'actions à mettre en œuvre. Le pays, les communautés ou les acteurs privés s'en sont inspirés pour un certain nombre d'actions.

Cet outil a fait l'objet d'une évaluation à mi parcours en 2006, ce qui a déjà permis de se rendre compte de ce qui avait progressé et ce qui était resté en l'état...

vités à de nouvelles stratégies... Trois communautés se sont engagées dans la formalisation de leur projet de territoire puis dans la mise en œuvre d'un pacte financier. Une communauté a engagé une étude sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences des agents de collectivités. Des démarches de groupements d'achats sont en cours...

La réflexion initiée par le pays en 2009/2010 lors des ateliers puis avec la sortie du guide de l'intercommunalité doit se poursuivre sur l'ensemble du territoire. Le guide revient sur un certain nombre de pistes de travail stratégiques pour l'avenir. Il appartient à chaque communauté de communes de s'en saisir, en fonction de ses priorités.

L'heure est donc à la re-mobilisation autour de la démarche Pays et de son projet. La 1ère Charte avait mobilisé plus de 300 acteurs locaux. La société civile sera-t-elle de nouveau associée ?

La formalisation de la nouvelle charte de pays à horizon 2020 invitera l'ensemble des acteurs locaux à s'impliquer dans cette démarche tournée vers l'avenir (élus, professionnels, acteurs socio-économiques...). Dégager ensemble « une vision d'avenir » pour notre territoire de Haute Mayenne nécessite la mobilisation de tous.

Sommaire

- Vers une nouvelle Charte de Pays -Page 1
- Regard sur le territoire - Page 2
- Une nouvelle Charte de Pays, en 5 étapes Page 3
- Quels « chantiers Pays » avec les Communautés pour 2020 ? - Page 4

La charte de pays de 2002 était très fournie en objectifs et en ambitions. Sans doute faudra t'il revoir cela en 2010... et identifier les aspects qui paraissent prioritaires pour notre territoire.

Après 10 ans d'existence, le Pays continue d'accompagner les intercommunalités dans un contexte plus difficile qui influencera sans doute les réflexions. Comment s'annonce l'année 2011 ?

La réforme des collectivités et le contexte de resserrement budgétaire invitent les collecti-



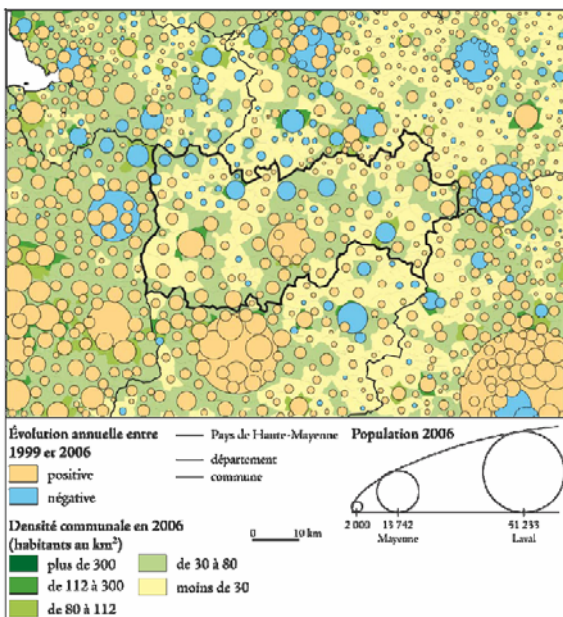
Regard sur le territoire



Vers une nouvelle Charte de Pays

Déroulement de l'étape « diagnostic »

- Mise à jour du diagnostic de territoire
- Actualisation des statistiques et mise en œuvre de représentations cartographiques
- Entretiens auprès des acteurs locaux.
- Réalisation d'un rapport écrit « diagnostic et enjeux »
- Présentation du diagnostic actualisé aux acteurs locaux début 2011.



Annexe n°4 : Evolution annuelle moyenne de la population entre 1999 et 2006 et densité



Le travail en cours consiste à actualiser le diagnostic réalisé en 2001. Quelles sont les évolutions majeures sur notre territoire en dix ans ?

Quels sont les enjeux qui apparaissent ? Dès le début de l'année 2011, les élus, agents et acteurs locaux vont devoir se réappropriier ces analyses, les commenter, les approfondir...

D'ores et déjà, voici quelques éléments clés qui ressortent de ce travail.

- Démographie : notre territoire a gagné 3 100 habitants depuis 1990. Mais cette augmentation de la population se retrouve plus précisément autour de Mayenne et dans la partie sud du territoire. Le vieillissement de la population est plus accentué au nord du Pays.
- Les infrastructures n'ont pas connu d'évolutions majeures mis à part le contournement de Mayenne par l'est et la poursuite des aménagements sur l'axe Laval—Ernée.

- Avec plus de 41 000 actifs, la population active est en hausse de 4,3% entre 1999 et 2006 (+7% pour le département).

- Le secteur privé concentre plus de la moitié des emplois en Haute Mayenne. L'emploi est toujours largement portée par l'industrie avec 42% des emplois privés (35% sur le département).

- Il reste à noter qu'entre 2001 et 2008, la Haute Mayenne a perdu près de 800 emplois salariés dans le secteur privé. Dans un contexte général de baisse des effectifs dans l'industrie, cela doit interroger le territoire non seulement sur le développement des activités de service en lien avec les secteurs clés, mais aussi sur l'émergence de nouvelles activités ou filières territoriales.

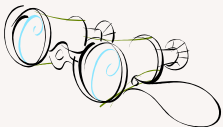




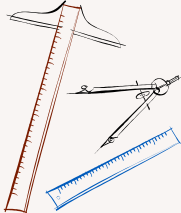

- Bien qu'en baisse, 45% des agriculteurs exploitants de la Mayenne sont en Haute Mayenne. Avec 3 641 exploitations agricoles, le territoire a connu une baisse de 30% du nombre d'exploitations depuis 1999. Avec près de 20% des exploitants qui ont plus de 55 ans, la reprise des exploitations agricoles reste une question importante à traiter pour ce secteur.

- Environnement / Énergie : le territoire a connu une vraie évolution positive dans la prise en compte de l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables. Comparativement à d'autres territoires ruraux, les acteurs locaux de Haute Mayenne sont sensibilisés à ces problématiques et sont passés à l'action (bâtiments plus performants, énergies renouvelables, filière bois énergie).

- Les services à la population se sont largement développés depuis les années 2000. Non seulement des services ont été mis en place ou sont en cours (relais assistance maternelle, écoles de musique, programmations de spectacles...), mais aussi des équipements ont été créés, le plus souvent, via les communautés de communes (maisons de services publics, pôles santé, ateliers relais pour les entreprises...).

- L'évolution des territoires voisins. On assiste bien à une « métropolisation des territoires », avec une attractivité des territoires qui se concentre autour de pôles urbains importants. Cela doit interroger sur la stratégie de développement du territoire ou sur les articulations à trouver avec des territoires voisins.

Une nouvelle Charte de Pays, en 5 étapes

Novembre 2010	Janvier – Février 2011	De Février à Mai 2011	Juin 2011	Octobre 2011
Bilan de l'action Pays de 2000 à 2010	Diagnostic du territoire	Quelles nouvelles ambitions du territoire ?	Quelles ambitions prioritaires ?	Une nouvelle charte de Pays pour le territoire
 Rencontre plénière et ateliers pour analyser les actions réalisées. 	 Etat des lieux 2010 sur la Haute Mayenne à partir d'un diagnostic	 A partir du diagnostic, une série d' ateliers proposera de nouvelles ambitions pour 2020 	 En plénière, les acteurs locaux arbitreront et mettront des priorités sur les ambitions proposées.	 En plénière, présentation des Ambitions pour 2020 , mobilisation autour de la nouvelle Charte de Pays

Coupon de Participation à retourner

au Pays de Haute Mayenne - Place Cheverus - 53100 MAYENNE

Tél. 02 43 04 64 50 / fax. 02 43 04 64 59 / mail : pays@hautemayenne.org

Prénom NOM :

Structure :

Fonction :

Tél. mail

Je souhaite participer :

- à la séance de bilan sur les actions Pays 2000-2010
- à la présentation du diagnostic 2010 du territoire
- aux ateliers sur les nouvelles ambitions 2010-2020
- à la rencontre de présentation de la nouvelle Charte de Pays

Chantiers Pays : étudier les besoins et définir de nouvelles perspectives de coopération

Parallèlement au démarrage de la révision de la Charte, les Communautés de communes et le Pays engagent plusieurs sujets d'étude. Des nouveaux besoins des collectivités aux mutualisations à mettre en place, ce travail d'étude devra permettre d'identifier des besoins prioritaires et de proposer de nouveaux partenariats.

Une journée de travail du bureau du pays s'est tenue le 23 avril dernier. Les élus ont pointé l'intérêt de mettre à l'étude plusieurs sujets :

- Étudier les besoins des collectivités (communes, communautés) en matière d'assistance à maîtrise d'ouvrage
- Étudier les mutualisations d'achat possibles

Sur ces 2 points, un questionnaire sera adressé aux communes en avril 2011

- Explorer des bonnes expériences pour optimiser les finances locales
- Économie : filières locales, Emploi, Ressources humaines, Quelle ambition en Haute Mayenne ?
- L'outil SIG (Système d'information géographique) : Quel suivi, Quelle animation et coordination en Haute Mayenne ?
- Le SCOT (schéma de cohérence territoriale) : un outil pour l'aménagement du territoire en Haute Mayenne ?

- Cette mise à l'étude devra permettre de mieux cerner l'intérêt et la faisabilité de plusieurs actions. Elle permettra d'identifier ce qui pourrait relever soit d'une action via les communautés de communes soit d'une action via la démarche de Pays.

- Il est convenu de mettre à l'étude simultanément ces champs complémentaires sur un temps limité (d'ici septembre 2011), de manière que les élus puissent s'emparer des analyses pour définir par la suite, des priorités de travail.

- Ces chantiers se traduisent par la collaboration active des élus, des directeurs généraux des services des communautés, de l'équipe permanente et du Pays.



Démarche autour des « chantiers »

- Définition des thèmes et questions à traiter et validation de la démarche et du calendrier de travail
- Mise en place des étapes préparatoires avec les directeurs des communautés de communes
- Engagements des études
- Synthèses des études par communauté de communes et au niveau pays
- Synthèses et propositions
- Définition de priorités d'actions avec les élus.



Toujours disponible, le guide de l'intercommunalité

Le « guide pratique de l'intercommunalité » rédigé sur la base des travaux des ateliers, se veut avant tout un outil pratique destiné aux élus et à leurs collaborateurs.

Le guide a été conçu pour traiter des enjeux liés aux mutualisations (matériel, personnel...), aux optimisations financières ou à l'organisation de la proximité sur le territoire dans le contexte de l'intercommunalité.

Il présente d'abord les enjeux et les pistes de travail mobilisables pour chaque thématique. Le guide renvoie ensuite dans une seconde partie à des fiches pratiques abordant la mise en œuvre concrète de ces dispositifs.



En consultation sur www.hautemayenne.org/documents.htm
(Rubrique Dossiers de Haute Mayenne)

Lettre du Pays de Haute Mayenne N° 18 – novembre 2010

Lettre d'information à l'attention de ses membres et partenaires (Conseil de développement, collectivités, acteurs locaux...) soutenue par l'Europe, la Région et les communautés de communes composant la Haute Mayenne.

Directeur de Publication : Jean-Pierre Bernard-Hervé / Rédaction : Laurent Souchet, Aurélie Fauque. Crédits photos : Pays de Haute Mayenne / Composition en interne.

